

Le Président

*Vu le code de l'éducation et notamment son article L613-1 ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au Diplôme national de Licence ;
Vu le règlement pédagogique en cycle licence – Licences Sciences, Technologie, Santé – DEUST et Licences Professionnelles 2025-2026 ;*

Arrête

Article 1 : Le jury d'examen pour l'attribution de la **Licence Génie Civil 2ème et 3ème année en formation initiale** pour l'année universitaire **2025-2026** est composé comme suit :

Semestres : 3, 4, 5 et 6

Président du jury : Sylvie Monier

Membres du jury :

1. Abdelkader Boulekbache
2. Eric Henry
3. Abdessalem Hijab
4. Emmanuel Laurent
5. Mei Menassel (Responsable Pédagogique)
6. Pascal Tonarelli
7. Hafida Boulekbache
8. Herve Stachowiak
9. Chrysis Catez
10. Jean Philippe Krawiec
11. Sandra Beaney

Article 2 : Le présent arrêté est d'application immédiate.

Article 3 : Le présent arrêté fait l'objet d'une publication au recueil des actes réglementaires et d'un affichage sur les lieux d'enseignement de l'INSA Hauts-de-France au moins 15 jours avant les épreuves.

Article 4 : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Valenciennes, le 4 décembre 2025

Le Président de l'Université Polytechnique
Hauts-de-France,
Abdelhakim ARTIBA

